



Extrait du EPS Académie de Lyon

<http://pedago2.ac-lyon.fr/enseigne/eps/spip.php?article226>

# Commission Académique d'harmonisation des notes session 2006

- Examens - Commissions d'Harmonisation des Notes -

Date de mise en ligne : mardi 19 septembre 2006

---

EPS Académie de Lyon

---

**Vous trouverez ci-dessous le bilan de la commission Académique d'harmonisation des notes de la session 2006 du baccalauréat général, technologique et de la voie professionnelle.**

<!-- .Style1 { font-size: 18px; font-weight: bold; } .Style3 {color: #FF6600} -->

Académie de LYON

**EXAMENS EPS - session 2006**

**Commission académique d'harmonisation des notes**

La commission s'est réunie le 9 juin 2006, de 9h30 à 17h00. Sur les 34 membres convoqués par le service des examens, 5 sont excusés (CAPEPS, CRPE) et 1 est absent. Elle a été présidée par les IA-IPR d'EPS.

La commission a traité successivement les examens de la voie générale et technologique, puis ceux de la voie professionnelle, et consacré la fin de ses travaux à l'étude des certificats médicaux d'inaptitude.

Elle disposait pour étayer ses décisions des données issues du logiciel EPSNET pour la voie générale et technologique, et du logiciel EXPRO pour la voie professionnelle (logiciel académique élaboré et géré par Pascal DENIS, chargé de mission EPS du Rhône).

**ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE CCF**

**Données générales servant de base aux décisions d'harmonisation**

Examen	Effectif G	Effectif F	Effectif T	Moyenne G	Moyenne F	Moyenne T	Rappel 2005	Ecart G - F	Rappel 2005
BAC G et T	12772	10086	<b>22858</b>	13,22	12,3	<b>12,71</b>	12,81	<b>0,92</b>	0,97
BAC PRO	2471	1810	<b>4281</b>	12,79	11,69	<b>12,33</b>		<b>1,1</b>	
CAP BEP	6390	4703	<b>11093</b>	13,05	12,16	<b>12,68</b>		<b>0,89</b>	

**Règles d'harmonisation appliquées :** Référence BIR N° ;30 du 22.04.2002

## Harmonisation des notes :

L'harmonisation des notes d'EPS proposées par les établissements s'effectue pour toutes les notes de chaque lycée dont la moyenne d'établissement est supérieure ou inférieure de 1,5 point à la moyenne académique de chaque examen.

En conséquence, les fourchettes d'acceptabilité sont :

BAC G et T : 11,21 - 14,21

BAC Pro : 10,83 - 13,83

CAP BEP : 11,18 - 14,18

Les cas particuliers pris en compte :

1. La présence de sportifs de haut niveau
2. les petits effectifs (< 20)

## Harmonisation des écarts de notes entre garçons et filles :

Dès lors que l'écart entre les notes d'EPS des garçons et des filles, dans un établissement, est supérieur à 1,5 point, une harmonisation est effectuée.

1. Les notes des filles sont montées d'1 point si la moyenne du lycée est inférieure à la moyenne académique.
2. Les notes des garçons sont baissées d'1 point si la moyenne du lycée est supérieure à la moyenne académique.
3. Pour le baccalauréat général et technologique, la commission a utilisé, dans certains cas, la possibilité de cibler l'harmonisation sur telle ou telle épreuve, à partir de la projection des données d'epsnet.

## Harmonisation entre les épreuves :

La commission retient la recommandation de la commission nationale et étudie les écarts à la moyenne des épreuves supérieurs à 2 points.

## Harmonisations effectuées

### BAC G et T

Données statistiques : [voir annexe 1](#)

1. Pas d'harmonisation entre épreuves. Plus forte moyenne COURSE DE HAIES : 13,97 ; plus basse LANCER DE JAVELOT : 11,5.
2. Pas d'harmonisation entre les établissements. Plus basse moyenne : 11,55 ; Plus forte moyenne : 13,97. (rappel fourchette BAC G et T : 11,21 - 14,21).
3. Harmonisation des écarts garçons - filles.  
Sur les 24 lycées sortant de l'écart d'1,5 points :
  - 5 n'ont pas été harmonisés (faible effectif) ;
  - 8 ont vu les notes des garçons baissées d'1 point sur tout ou partie des épreuves ;
  - 10 ont vu les notes des filles remontées d'1 point sur tout ou partie des épreuves ;
  - Pour 1 lycée, les notes des garçons ont été baissées de 0,5 point et celles des filles remontées de 0,5.

## BAC PRO

Données statistiques : [voir annexe 2](#)

1. Pas d'harmonisation entre épreuves. Plus forte moyenne COURSE EN DUREE : 13,34 ; plus basse NATATION : 10,95.
2. Harmonisation entre les établissements. (rappel fourchette BAC PRO : 10,83 - 13,83).
  - 2 LP ont vu l'ensemble de leurs notes baissées d'1 point ;
  - 2 LP ont vu l'ensemble de leurs notes remontées d'1 point.
3. Harmonisation des écarts garçons - filles.  
Sur les 5 LP sortant de l'écart d'1,5 points (hors les cas de faibles effectifs) :
  - 3 ont vu les notes des garçons baissées d'1 point ;
  - 2 ont vu les notes des filles remontées d'1 point.

## CAP - BEP

Données statistiques : [voir annexe 3](#)

1. Pas d'harmonisation entre épreuves. Plus forte moyenne FOOTBALL : 13,71 ; plus basse GYMNASTIQUE RYTHMIQUE : 10,78.
2. Harmonisation entre les établissements. (rappel fourchette CAP BEP : 11,18 - 14,18).
  - 3 LP ont vu l'ensemble de leurs notes baissées d'1 point ;
3. Harmonisation des écarts garçons - filles.  
Sur les 23 LP sortant de l'écart d'1,5 points (hors les cas de faibles effectifs) :
  - 9 ont vu les notes des garçons baissées d'1 point ;
  - 14 ont vu les notes des filles remontées d'1 point.

*Pour la voie générale et technologique, le nombre et les types d'harmonisation effectuées restent semblables aux sessions précédentes. L'affinement des actions d'harmonisation rendues possibles par epsnet est apprécié, même si la fonctionnalité du logiciel (pour la commission et pour les établissements) fait l'objet de remarques qui seront transmises au SERIA de Rennes.*

*Pour la voie professionnelle, la commission note avec satisfaction que les moyennes de référence sont proches de celles du bac. La hausse promise grâce au choix des deux meilleures épreuves et les caractéristiques des référentiels aboutissent à ce résultat. Certaines points demandent cependant à être approfondis :*

1. *L'écart faible constaté entre les moyennes garçons et filles. Le poids des classes non mixtes (spécialités de diplôme) pourrait être significatif.*
2. *Une forte disparité entre les établissements*
3. *Des choix d'épreuves sensiblement différents de la voie générale.*

*L'introduction d'une quatrième épreuve académique (VTT) sera étudiée par les IA-IPR.*

## Résultats académiques apres harmonisation

Examen	Effectif G	Effectif F	Effectif T	Moy G	Moy F	Moy T	Ecart G - F
BAC G et T	12772	10086	<b>22858</b>	13,17	12,38	<b>12,74</b>	<b>0,79</b>

**Dispensés :**

Examen	% 2006	Rappel 2005	Rappel 2004	Rappel 2003
Bac général+techno Garçons	<b>1,59%</b>	1,77	2,44	3,22
Bac général+techno Filles	<b>3,84%</b>	4,60	5,32	7,63
Bac général+techno Total	<b>2,84 %</b>	3,34	4,03	5,68

Bac Pro Garçons	<b>3,04 %</b>	CAP BEP Garçons	<b>2,22 %</b>
Bac Pro Filles	<b>7,73 %</b>	CAP BEP Filles	<b>4,93 %</b>
Bac Pro Total	<b>5,02 %</b>	CAP BEP Total	<b>3,37 %</b>

**Inaptes partiels évalués sur des épreuves adaptées :**

Examen	Notés	Moyenne acad	Rappel 2005	Rappel 2004
Bac général+techno Total	4,08%	<b>12,59</b>	12,91	12,41

Examen	Moy acad	
<b>G</b>	<b>F</b>	
Bac Pro	<b>12,07</b>	<b>11,74</b>
CAP BEP	<b>13,06</b>	<b>12,17</b>

**Inaptes partiels notés sur la moyenne de deux épreuves :**

Examen	Notés 2006	Rappel 2005	Rappel 2004	
<b>G</b>	<b>F</b>			
Bac général+techno Total	<b>5,05%</b>	<b>4,59%</b>	4,5%	3,84 %
Bac Pro	<b>1,17%</b>	<b>2,10%</b>		

CAP BEP	<b>0,06%</b>	<b>0,32%</b>		
---------	--------------	--------------	--	--

*Pour la voie générale et technologique, la diminution du nombre de dispensés se poursuit et se généralise à la quasi totalité des établissements. La mise en place de plus en plus fréquente de créneaux spécifiques d'EPS adaptée permet de tendre vers l'évaluation de tous les candidats quelque que soit leur niveau d'aptitude. Les établissements où le taux de dispensés reste élevé seront sollicités par l'inspection pédagogique et les professeur ressources "eps adaptée" pour la mise en &oeil;uvre de modalités de traitement des inaptitudes.*

*La commission note que la voie professionnelle ne présente pas de spécificité marquée dans ce domaine. Elle relève cependant, qu'à l'image de la voie générale il y a quelques années, des actions doivent être entreprises en direction de certains établissements, et plus généralement du public féminin.*

**Epreuve Ponctuelle Obligatoire**

**Bac général et technologique**

<b>Couple d'épreuve</b>	<b>Notes G</b>	<b>Notes F</b>	<b>Moy G</b>	<b>Moy F</b>	<b>Moy T</b>
1/2 fond - Badminton	80	63	9,92	10,04	9,98
1/2 fond - Tennis de table	82	37	11,61	11,00	11,42
Natation - Tennis de table	15	14	12,20	12,86	12,52

Sol - Badminton	7	14	12,71	14,00	13,36
Natation - Sol	5	9	13,00	16,60	15,00
<b>TOUS CANDIDATS</b>	<b>126</b>	<b>314</b>	<b>11,01</b>	<b>11,12</b>	<b>11,05</b>

**Examens voie professionnelle**

<b>Couple d'épreuve</b>	<b>Notes G</b>	<b>Notes F</b>	<b>Moy G</b>	<b>Moy F</b>	<b>Moy T</b>
1/2 fond - Badminton	466	1236	12,84	12,86	12,85
1/2 fond - Tennis de table	287	1096	13,64	12,99	13,47
Natation - Tennis de table	48	123	13,76	13,24	13,56
Sol - Badminton	73	93	11,35	11,42	11,40
Natation - Sol	25	46	13,31	12,85	13,06
<b>TOUS CANDIDATS</b>	<b>899</b>	<b>2594</b>	<b>13,25</b>	<b>12,81</b>	<b>13,10</b>

**Choix des couples d'épreuves (tous examens)**

<b>Couple d'épreuve</b>	<b>% Choix</b>
1/2 fond - Badminton	47,72%
1/2 fond - Tennis de table	41,78%
Natation - Tennis de table	5,23%
Sol - Badminton	3,68%
Natation - Sol	1,89%

*Les choix d'épreuves se centrent sur deux couples. Au delà des contraintes d'organisation que cela entraîne (beaucoup d'installations identiques mobilisées simultanément, allongement de la durée des sessions), les effectifs très faibles des trois autres interrogent sur leur pertinence. Les organismes de formation réclament un sport collectif (basket-ball).*

**Option Facultative en CCF**

	<b>2006</b>	<i>Rappel 2005</i>		
Examen	Notés	<b>Moyenne acad</b>	Notés	<i>Moyenne acad</i>
Bac général+techno Garçons	214	14,20	239	14,38

Bac général+techno Filles	128	13,69	125	14,05
Bac général+techno Total	368	14,02	364	14,27

*Grande stabilité des effectifs notés, mais cette constance cache des évolutions différenciées entre les lycées concernés (certains perdent de l'audience quand d'autres ont nettement augmenté le nombre d'élèves inscrits). Moyennes stables.*

**Option Facultative en Epreuve Ponctuelle**

<b>EPREUVE</b>	<b>INSC</b>	<b>ABSENTS %</b>	<b>MOY ACAD</b>
ATHLE 100 M	458	48,47%	6,31
ATHLE 1/2 FOND	162	45,06%	9,10
ATHLE PENTABOND	32	25,00%	10,08
ATHLE DISQUE	20	30,00%	7,00

BADMINTON	350	16,00%	8,99
BASKET	562	11,39%	12,11
ESCALADE	145	20,69%	7,10
DANSE EPS	510	16,08%	11,39
G R S	44	20,45%	10,91
HANDBALL	301	13,95%	11,95
BOULE LYONNAISE	23	30,43%	13,19
RUGBY	137	21,90%	11,13
VOLLEY BALL	172	21,51%	8,69
NATATION	360	40,56%	8,84
JUDO	131	18,32%	11,52
GYMNASTIQUE	175	27,43%	14,67

SKI DE FOND	8	37,50%	9,20
AVIRON	42	9,52%	17,18
VTT	137	47,45%	10,58
ART DANSE	157	36,31%	12,91
<b>TOTAL</b>	<b>3926</b>	<b>25,80%</b>	<b>10,57</b>
2005	3752	27,55 %	10,27

**52,14 %** des notes sont inférieures à 10/20 (40% en 2005).

*La moyenne est stable. L'augmentation de l'effectif des inscrits n'a pas entraîné d'augmentation du taux d'absentéisme. Sa légère diminution reflète les premiers effets des disposition de contrôle et d'information des inscriptions, mais n'est pas satisfaisante. Trop de candidats s'inscrivent encore sans connaître les exigences de l'épreuve, ou jouant sur son caractère facultatif.*

*L'évolution de certaines épreuves sera suivie (Ski de fond, boule lyonnaise). Pour d'autres, les modalités d'organisation ou les barèmes devront éventuellement être revues (rugby, escalade, volley-ball).*

**Enseignement de complément**

<b>Etablissement</b>	<b>Effectif G</b>	<b>Effectif F</b>	<b>Moyenne G</b>	<b>Moyenne F</b>	<b>Moyenne T</b>
Lycée Lalande Bourg 01	11	7	16,00	16,71	16,27

## Commission Académique d'harmonisation des notes session 2006

Lycée Lebois St Chamond 42	5	3	16,00	15,33	15,87
Lycée St Exupery Lyon 69	9	9	15,55	15,88	15,72
<b>Académie</b>	<b>25</b>	<b>19</b>	<b>15,84</b>	<b>16,10</b>	<b>15,97</b>

*Pour cette première année d'évaluation, les résultats des trois lycées concernés sont homogènes. Le gros travail fourni pour harmoniser et mutualiser leurs pratiques porte ses fruits et garantit une équité de traitement entre les candidats de l'académie. L'effectif plus réduit du lycée Claude Lebois est expliqué par les effets de l'orientation après la classe de seconde d'une partie des élèves vers les séries non concernées par l'enseignement de complément. La prochaine session verra l'arrivée d'un quatrième établissement : le Lycée Privé Saint Michel à Saint Etienne.*

### **Bilan du fonctionnement de la commission académique**

*La composition de la commission a été modifiée cette année : renouvelée au tiers pour les professeurs représentant la voie générale et technologique, et augmentée de douze professeurs enseignants en lycée Professionnel. Les principes de composition suivants : parité hommes - femmes, couverture géographique de l'académie, représentation de l'enseignement privé ont été respectés.*

*La commission s'est réunie deux fois, en début d'année (validation des protocoles) et en fin (harmonisations), sans rémunération particulière de ses membres, exceptés les frais de déplacements pris en charge par la DEC.*

*Toutes les harmonisations ont été décidées et appliquées directement par la commission académique, grâce aux possibilités offertes par EPSNET et par EXPRO.*

*Le travail en commission plénière s'est révélé peu satisfaisant. L'assemblée est trop nombreuse. Le traitement successif des deux voies conduit à ne solliciter réellement que la moitié de la commission simultanément. L'étude et les décisions sur les certificats médicaux n'est pas optimale.*

*En conséquence, le fonctionnement de la commission sera modifié en 2006-2007 :*

1. *Réunion, la veille ou le matin de la commission académique, de commissions préparatoires départementales chargées de préparer les dossiers des établissements susceptibles d'être harmonisés et les certificats médicaux à étudier. Ce travail s'effectuera en présence des coordonnateurs d'établissement. Un IA-IPR et le chargé de mission départemental piloteront ces pré-commissions.*
2. *La commission académique, dont l'effectif sera réduit pour être opérationnel, statuera, décidera et effectuera les harmonisations.*
3. *Pour la voie professionnelle il conviendra d'éviter que les notes ne soient saisies sur Lotanet avant la commission académique.*